



**RAPPORT ANNUEL
D'UTILISATION DES SOMMES
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 3
SIGNATURE INNOVATION**

1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Adopté au conseil des maires du 8 juillet 2026

Le 16 août 2023, la MRC du Granit a conclu une entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui avait pour objet de définir les modalités de la participation de chacune des PARTIES à l'égard de la réalisation du projet « La MRC du Granit, bien de nature ! » dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR).

Les objectifs de l'entente sont :

- ✓ Positionner la Municipalité régionale de comté (MRC) comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider l'identité territoriale de la MRC dans le domaine d'intervention de la protection des espaces nature, du bien-être et de la participation citoyenne.
- ✓ Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu.
- ✓ Accroître la collaboration entre la MRC et les ministères et organismes gouvernementaux présents en région.

Comme prévu dans l'entente, la MRC du Granit doit produire annuellement un rapport faisant état de l'utilisation des sommes, de sa contribution, des activités réalisées et des résultats atteints.

Dépenses liées à la planification de projets

Un montant de 84 687.40\$ \$ a été consacré à la coordination et à la mise en œuvre des projets.

Dépenses liées à la réalisation de projets

Le projet de Bain de nature a été amorcé en 2025 et représente des dépenses totales de 286 295 \$. Dans ce cadre, un total de 12 projets a été déposé.

Pour l'attractivité territoriale, un montant de 99 095 \$ a été investi. La majeure partie de cette somme a été consacrée à la finalisation de la stratégie d'attractivité territoriale, au lancement de la marque territoriale ainsi qu'à l'amorce du projet de refonte du site Web.

Dépenses liées aux frais administratifs

Comme prévu à l'entente, la MRC du Granit a mis en place un comité directeur composé de :

Madame Monique Phérivong Lenoir, préfet de la MRC du Granit
Madame France Bisson, mairesse de Saint-Sébastien et préfet suppléante
Madame Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Marie-Georges Bélanger, agente aux communications
Madame Tess Perron-Laurin, conseillère en attractivité territoriale
Madame Annie Hébert, chargée de projets
Madame Julie Fournier, représentante MAMH – membre non votant

Ce comité a le mandat de voir à l'application de l'entente, conformément aux normes et aux programmes applicables, et d'en assurer la gestion du suivi administratif et financier.

Le comité s'est impliqué tout au long de la démarche de consultation et s'est réuni à plusieurs reprises afin de prendre connaissance de l'avancement de la démarche dans sa globalité.

Rapports financiers

Rapport des sommes utilisées 2025-2026

Postes de dépenses	
Mise en oeuvre	84 687.40 \$
Coordination et mise en oeuvre	84 687.40 \$
Réalisation de projets	385 389.44 \$
Réseau de bains de nature	286 294.80 \$
Attractivité territoriale, marque territoriale	99 094.64 \$
Total	470 076.84 \$